

DÉCHETTERIE DE MARANGE SILVANGE

ZA de Jailly – Tel. : 03 87 58 58 74 et 03 87 67 59 48

Ouverture	De début Avril à fin Octobre	De début Novembre à fin Mars
<i>Lundi</i>	de 9h30 à 12h	de 9h30 à 12h
<i>Mardi</i>	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h	de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
<i>Mercredi</i>	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h	de 14h à 16h
<i>Jeudi</i>	de 14h à 18h	de 14h à 16h
<i>Vendredi</i>	de 14h à 18h	de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
<i>Samedi</i>	de 9h30 à 12h et de 14h à 18h	de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Vous souhaitez vous débarrasser des ordures qui ne rentrent pas dans les encombrants classiques ?

De manière générale, les déchèteries (ou déchetteries), sont gérées la plupart du temps par des collectivités qui peuvent également accepter l'ouverture aux artisans sous certaines conditions (financières, volume, etc.). Chaque déchetterie a ses propres règles.

Une fois les déchets collectés, la déchetterie, comme celle-ci, assure ensuite le choix de la meilleure filière pour les déchets : le recyclage, la valorisation matière, l'incinération ou le stockage dans un centre d'enfouissement.

Déposer ses déchets dans une déchetterie municipale de Moselle, c'est aussi effectuer un geste écologique et citoyen pour préserver la beauté de la région Lorraine !

Les déchets admis le plus souvent sont :

- Solvants usés, huiles usées
- Déchets acides
- Déchets de peintures, vernis, encres et colles
- Petits déchets chimiques en mélange
- Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires
- Déchets métalliques, de papiers et cartons
- Pneumatiques hors d'usage
- Déchets de bois, encombrants ménagers divers
- Piles électriques et batteries usagées
- Déchets verts (provenant de jardinage,...)
- Déchets de béton, briques

Veuillez bâcher vos remorques afin de ne pas semer à tous vents lors de votre passage et organiser votre chargement de manière à faciliter les transferts.